

Bureau Communautaire du 20 mai 2021

Annexe à la délibération concernant les aides allouées pour les ravalements de façades

N° DOSSIER	Commune	DEVIS HT	Subvention de la CCPBS
F02-21/COMB A	COMBRIT	5 855,00 €	500,00 € **
F26-21/PAB	PONT L ABBE	3 954,55 €	395,45 €
F27-21/PENM	PONT L ABBE	4 500,00 €	450,00 €

*Subvention sur surfaces visibles uniquement ** subvention plafonnée

^A Annulé et remplace les montants délibérés le 21/11/2021

Vu pour être annexée à la délibération du 20 mai 2021,

Le Président,
Stéphane LE DOARE

